



BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jdd n°51 - Janvier-Mars 2021

La commune à la pointe du dépistage de la Covid-19



Mister France Côte d'Azur est Drapois

Kevin Gras, 25 ans, a été élu Mister France Côte d'Azur le 13 février dernier à Nice, la ville qui l'a vu naître. Une fierté pour ses proches et pour la Ville de Drap. Sa famille est implantée depuis des générations à Drap. Il y habite à ses 2 ans, fréquente l'école et s'éclate au sein de Drap Football. Passionné de sport, il décide d'en faire sa profession et obtient son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport d'éducateur et de coach sportif. Au hasard de belles rencontres, il entre dans le milieu de la mode, représente des marques et participe à un défilé à la Fashion Week à Paris.

La Municipalité a soutenu sa candidature. Kevin remercie « Monsieur le Maire, Robert Nardelli, qui m'a aussi reçu pour me féliciter et m'a remis la médaille d'honneur de la Ville. C'est très touchant pour



moi de pouvoir représenter mon village. Je remercie également ma mère. C'est elle qui m'a inscrit au concours... Merci à tous mes amis, mes proches, ceux qui me soutiennent et me suivent dans cette belle aventure » Elle se poursuivra le 17 avril à Montpellier, avec l'élection de Mister France.

« Ce concours m'a fait prendre conscience de beaucoup de choses, j'avance en découvrant et en rencontrant des personnes formidables... » Parmi elles, une petite fille atteinte de la maladie de Rett. Il devient parrain de l'association qui combat cette maladie. « Elle est rare et touche principalement les petites filles. Elle se caractérise par un trouble

neurologique grave provoquant un handicap mental et des atteintes de motricités sévères. L'espérance de vie est réduite. En 2015, j'ai perdu mon petit frère atteint d'un très lourd handicap qui ne portait malheureusement aucun nom. À l'époque, je n'avais pas la maturité ni l'opportunité de pouvoir m'engager dans des causes importantes comme celle-ci. Je profite de cet élan insufflé par le concours pour promouvoir le plus possible cette cause qui est encore peu connue en France». Soutenez ce Drapois au cœur d'or. Vote par internet : <https://mister-france.com/vote-finale-2021/> Vote par sms au 71415 et il faut envoyer MISTER6.

Nos aînés visités et gâtés

La crise sanitaire a entraîné l'annulation du repas de fin d'année prévu pour les aînés. Mais elle n'a pas privé la Municipalité de la rencontre avec les aînés drapois. Pour certains, elle s'est déroulée



à l'Espace Jean Ferrat, lors de la distribution des colis de Noël. Pour ceux qui n'ont pu se déplacer, Cathy Dini, Adjointe déléguée aux



Affaires Sociales a effectué elle-même les livraisons. Toutes les personnes inscrites ont reçu leur cadeau.



SOMMAIRE

COVID-19
«La vaccination lancée»
p.5

Les écoliers, une priorité pour la municipalité
«Dossier»
p.8-11

Le Centre culturel des Gras ouvert
«Place à la culture»
p.15



L'EDITO DU MAIRE

La crise sanitaire s'éternise. Pourtant c'est sur une note d'espoir que je voudrais commencer ce premier JDD de l'année. J'en suis convaincu, le retour à une vie normale passe par la vaccination. Nous nous sommes préparés à la mettre en place dans la commune dès que possible.

Dans cette perspective, nous avons demandé à l'Agence Régionale de Santé l'autorisation d'ouvrir un centre de vaccination. Cette institution a rattaché notre commune à celui de La Trinité pour des raisons d'organisation techniques en termes de livraison des doses de vaccin. Pour autant, grâce à l'étroite collaboration de la Ville de La Trinité et de la Métropole, nous avons gardé la main sur l'accès des Drapois au vaccin. Les employés et les élus se mobilisent jour après jour pour leur faciliter la vaccination et je les en remercie chaleureusement : ils inscrivent eux-mêmes les volontaires tandis que le CCAS diligente le déplacement des Drapois qui ne peuvent pas se rendre à La Trinité. La cadence de la vaccination fluctue en fonction des livraisons mais nous nous assurons que les Drapois reçoivent leur injection. À ce jour, je suis fier de vous annoncer que des centaines de volontaires ont reçu leur deuxième dose.

La crise sanitaire nous sollicite énormément. Les manifestations et les occasions de se réunir subissent un coup d'arrêt. Nous continuons notre travail pour développer nos projets pour améliorer votre qualité de vie : nous ne relâchons pas nos efforts pour défendre votre intérêt.

Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux s'est substituée à la traditionnelle cérémonie des vœux. Pour ceux qui ne l'auraient pas visionnée, il n'est jamais trop tard pour vous souhaiter une bonne santé et beaucoup de bonheur. Je tiens également à vous présenter les projets de l'année 2021. Certains se concrétisent déjà. Je vous invite à lire ce nouveau numéro du JDD pour les découvrir ainsi que l'actualité de Drap ! Bonne lecture !

Robert NARDELLI

La Trésorerie à Cagnes-sur-Mer

Contre l'avis des Maires, l'Etat regroupe les trésoreries et celle de Contes a désormais disparu. Les missions dont elle était chargée ont été transférées à la Trésorerie de Cagnes-sur-Mer à compter du 1er janvier 2021. Monsieur le Maire a reçu Nathalie Michel, conseillère territoriale pour la sensibiliser sur les enjeux du territoire de la commune. Pour toute demande liée aux impôts et produits locaux,



des accueils sont assurés à Contes (accueil de proximité, 9 rue Marius Pencenat), à l'Escarène (Espace France Services, 14 rue du château), à Saint-André-de-la-Roche (Espace France Services, 2 rue du Ghet, Nice l'Ariane (23 avenue Emile Ripert). Pour tout paiement, les Drapois peuvent se rendre dans un tabac

agréé à La pointe de Blausasc (Bar Tabac de La Pointe), à Contes (La Picada) ou à La Trinité (La Tabagie et Le Trinitaire). Vous trouverez la liste des buralistes partenaires sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite-generalisation

2020, des travaux d'envergure achevés ou entamés

La Municipalité n'a de cesse de travailler à l'amélioration des conditions de vie des Drapois. Le Maire de Drap l'a rappelé dans ses vœux à la population. Crise sanitaire oblige, la traditionnelle cérémonie n'a pas eu lieu. Le Maire a enregistré une vidéo qui a été diffusée le 6 janvier dernier.



Robert Nardelli l'a rappelé, 2020 fut « une année compliquée ». Mais le contexte sanitaire, économique et social difficile n'a pas empêché la municipalité d'agir pour le bien-être des Drapois. Des projets importants qui répondent à cet objectif ont été entrepris ou achevés.

La réfection totale de l'étanchéité du toit de l'école Pierre CAUVIN à

La Condamine est achevée. L'été prochain, ces travaux seront suivis par le remplacement de toutes les huisseries et la mise en place de pompes à chaleur pour chauffer et climatiser tout l'établissement.

Les travaux de réhabilitation de la Place Clémenceau ont commencé, à l'image de ceux de la nouvelle mairie.

La commune s'est enrichie d'un

forage pour assurer l'alimentation en eau potable du village sur le long terme.

En fin d'année, la Municipalité a reçu une bonne nouvelle. Son combat pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les intempéries de novembre 2019 a porté ses fruits : l'arrêté a été publié le 14 novembre...

Remerciements...

"Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance à 61% et dire, aussi, aux autres électeurs que je reste à leur disposition car je suis le Maire de toutes les drapoises et de tous les drapois et gère la commune dans l'intérêt général. Je voudrais remercier tous les bénévoles, associations et élus qui ont contribué à la confection et

à la distribution de ces masques. Je voudrais remercier aussi tout le corps médical, paramédical, un grand bravo à nos infirmières et infirmiers, au personnel hospitalier, aides-soignants, agents d'entretien qui ont œuvré au quotidien face à cette pandémie. Concernant la tempête Alex, je voudrais remercier toutes les

drapoises et drapois et les amis d'autres communes pour leur élan de solidarité qui nous a permis de livrer dès le lundi plus de 50 m³ de dons divers, je voudrais y associer tous les commerçants, entrepreneurs et grandes surfaces qui ont participé à cette opération ainsi qu'à mes élus présents sur le terrain pour acheminer le tout".

2021, une année dynamique malgré le contexte sanitaire



Le parking aménagé face à la résidence Fleur de Lin Boulevard Stalingrad sera prochainement ouvert.

La crise liée à la COVID-19 semble perdurer, elle freine l'activité économique et sociale. Cependant, la Municipalité entreprend des actions pour continuer à dynamiser le village.

Interviendront bientôt la mise en service du nouveau forage de l'eau, la poursuite des travaux à l'école de La Condamine et sur la Place Clémenceau, l'ouverture d'un parking à la sortie du

village. Une nouvelle rue entre les boulevards Général De Gaulle et Stalingrad avec de nouvelles places de parking sera créée.

La Municipalité travaille aussi à la création d'une base de loisirs, à l'ouverture d'une maison médicale de santé, à un projet de résidence seniors, dans le cadre du Plan de Relance de l'État, qui prévoit un financement à hauteur de 80% du montant des travaux. Un projet

d'extension du parc des caméras de vidéoprotection est également lancé.

« Il nous reste encore beaucoup à faire mais vous pouvez compter sur moi et mon équipe municipale pour mener à bien tous les projets d'intérêts généraux dont Drap a besoin de se doter pour améliorer notre cadre de vie » a assuré le Maire de Drap.



La tête du nouveau forage protégée désormais par un ouvrage de génie civil. Il sera bientôt en service...



La Municipalité mène une lutte acharnée contre le virus

Le dépistage continue

À Drap, la campagne de dépistage a commencé le 25 novembre par la Pharmacie de Drap, en collaboration avec la Ville de Drap.

Les employés de la Pharmacie réalisent des tests antigéniques sans ordonnance, avec un résultat révélé entre 15 et 20 minutes après le prélèvement.

Elle a été intensifiée avant les fêtes, avec des dépistages réalisés à l'Espace Jean Ferrat par le cabinet infirmier Sabrina Vissian.

Le dépistage se poursuit désormais à la Pharmacie de Drap, jusqu'à nouvel avis. Pour

tout renseignements, contacter la Pharmacie de Drap au 04 93 54 77 58.

Des tests salivaires effectués à l'école Romain Knecht

À l'initiative du Directeur départemental de l'Education nationale, des tests salivaires de dépistage de la Covid-19 ont été effectués vendredi 12 mars à l'école Romain Knecht.

« Entre la poursuite des tests antigéniques en collaboration avec la Pharmacie de Drap, la mobilisation des élus et des employés pour que les Drapois qui le souhaitent bénéficient du vaccin, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre la propagation du virus. A



l'école Romain Knecht, quelques cas ont été recensés, il était donc important d'agir dans cette école précisément pour endiguer la contamination et aussi rassurer les parents. Je remercie le directeur académique d'avoir pris en compte notre besoin et d'avoir fait de notre village une priorité. » s'est réjoui Robert Nardelli, Maire de Drap, présent pour soutenir les enfants dans cette action de prévention.



La vaccination lancée

Depuis la mi-janvier les élus et les employés de la commune de Drap accompagnent les Drapois dans leurs démarches d'inscription à la vaccination contre la Covid-19.

Malgré la demande d'ouverture d'un centre de vaccination sur la commune, l'Agence Régionale de Santé a rattaché Drap au Centre de vaccination de La Trinité pour des raisons d'organisations techniques en termes de livraison des doses

de vaccins.

« Pour autant, nous sommes en partenariat avec la Mairie de La Trinité dans cette campagne de vaccination et à ce titre, nous avons organisé les inscriptions afin de vous en faciliter l'accès. Nous nous mobilisons pour vous garantir un maximum de possibilités et vous informons que nous ne maîtrisons pas les dates et heures des rendez-vous qui sont établis en fonction des plannings de faisabilité. Nous vous assurons de notre entier dévouement et vous remercions par avance de votre compréhension » écrivait Robert Nardelli, le 15 janvier, dans un courrier distribué aux Drapois par l'Adjointe aux affaires sociales, Cathy Dini.

Début février, la vaccination a été interrompue pendant quelques semaines par manque de livraison des doses au centre relais de La Trinité. Désormais, les inscriptions

et les vaccinations ont repris, en collaboration avec la Métropole Nice Côte d'Azur et la commune de La Trinité avec qui le Maire de Drap est en relation permanente.

Cabinet médical et pharmacies opérationnels

Les médecins généralistes sont autorisés à vacciner. Au cabinet des Docteurs Hubert, ce sont les patients volontaires de plus de 50 ans et qui présentent des comorbidités qui ont commencé à recevoir la première dose du vaccin Astra Zeneca depuis le 8 mars.

Depuis le 15 mars, les pharmaciens sont également autorisés à vacciner la population. La Pharmacie du centre village et la Pharmacie de La Condamine sont désormais en mesure d'effectuer les injections du vaccin AstraZeneca.



Inscriptions et renseignements

- Centre de vaccination de La Trinité : Les inscriptions s'effectuent auprès de la Mairie de Drap au 06 13 20 57 19 (La plateforme téléphonique est réservée uniquement aux inscriptions pour la vaccination de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi et le samedi et dimanche de 9h à 12h en contactant l'élue d'astreinte au 06 13 20 57 14).
- Pharmacies : Pharmacie de Drap 04 93 54 77 58 - Pharmacie de La Condamine 04 93 91 23 49
- Cabinet médical des Docteurs Hubert : La vaccination est ouverte aux patients de plus de 50 ans qui présentent des comorbidités.

Les petits écoliers préservés

La jeunesse est l'avenir de Drap. La Municipalité en est consciente et fait des petits Drapois sa priorité. Dans les écoles, elle porte une attention particulière au confort et au bien-être physique et psychologique des enfants. En cette période de crise sanitaire, elle veille à ce que les protocoles mis en place pour éviter la propagation de la Covid-19 impactent le moins possible les conditions d'apprentissage des enfants. Les services municipaux et les équipes pédagogiques travaillent main dans la main au quotidien pour atteindre cet objectif.

Les cours de récré en fête !

Ainsi, la Municipalité et les équipes pédagogiques se sont adaptées pour organiser malgré la crise les animations liées aux célébrations qui jalonnent le calendrier scolaire.



Le 13 février, c'était l'effervescence dans les écoles. Les petits Drapois ont fait leur carnaval !

Pour respecter les règles sanitaires, ils ne sont pas tous sortis dans les cours au même moment. Une contrainte qui n'a pas affecté l'ambiance. La musique a sonné et les confettis offerts par la Municipalité ont volé !



Jdd n°51-Janvier/mars 2021

Joies et sourires dans les réfectoires



Au fil des protocoles sanitaires...

Le Service Restauration scolaire de la Ville est chargé de mettre en place les règles sanitaires dans les réfectoires.

Un casse-tête que les agents municipaux résolvent avec succès à chaque nouvelle annonce gouvernementale, en

partenariat avec les équipes pédagogiques et l'OMJCL, responsable des enfants lors du temps méridien.

À l'image du 18 janvier, quand les enfants devaient s'attabler par classe pour déguster leur repas.



Jdd n°51-Janvier/mars 2021

La rénovation de l'école Pierre Cauvin se poursuit

L'école Pierre Cauvin, construite dans les années 1970, n'avait jamais fait l'objet d'aucune rénovation de fond avant l'été 2014. Pour le confort et pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants qui y sont scolarisés, des travaux ont progressivement été entrepris. En 2018, un plan de réhabilitation complète a été élaboré sur 3 ans.



AVANT



AVANT



APRÈS



APRÈS

En 2018, Robert Nardelli avait annoncé un investissement de 600 000 euros sur trois ans pour sa rénovation complète.

L'installation de faux-plafonds et de l'éclairage LED, la rénovation de la cuisine centrale, l'étanchéité de la toiture sont d'ores et déjà

terminés. C'est pendant les vacances scolaires que les travaux se déroulent. Ainsi, en février, les sanitaires du rez-de-chaussée de l'école primaire ont été refaits.

Deux grands chantiers cet été

Cet été, c'est le chantier de



l'isolation qui devrait être entrepris, avec le remplacement des fenêtres. La pompe à chaleur devrait également être remplacée par un système de chauffage réversible.



Les portes et fenêtres et le système de chauffage feront l'objet d'une rénovation complète cet été.



La Restauration scolaire, une fierté communale

Robert Nardelli tient à ce que les repas des écoliers drapois soient cuisinés à Drap. Au cours de ses années de mandat, il s'est attaché à consolider le service Restauration scolaire, à moderniser les équipements de la cuisine centrale, installée à l'école Pierre Cauvin et à améliorer le niveau d'hygiène, conformément aux recommandations des services vétérinaires. De fait, la cuisine centrale a toujours satisfait aux contrôles inopinés.

Aux vacances de février, la Municipalité a diligenté les derniers travaux de mise aux normes du local de stockage de la cuisine. Après le changement du dispositif d'aération et de climatisation, c'est au tour des murs d'avoir été entièrement carrelés.

Innovation dans l'élaboration des repas

Dans l'élaboration des menus, le Service Restauration scolaire innove dès qu'il le peut avec

l'introduction de produits venus directement du village d'Alessandria della Rocca (Italie, Sicile) et des alentours. La Municipalité a aussi tenu à y associer les parents d'élèves, l'OMJCL et des enfants délégués au sein d'une commission des menus qui se réunit une fois par mois.

Elle va plus loin parfois. Au-delà de la commission, ce sont des classes entières qui décident de ce que les écoliers auront dans leurs assiettes.



APRÈS



APRÈS



AVANT



APRÈS

Les inscriptions scolaires sont ouvertes !

Elles concernent les enfants rentrant à l'école pour la première année ainsi que les nouveaux arrivants. Les formulaires sont disponibles en Mairie principale, Mairie annexe et sur le site de la Ville, www.ville-drap.fr.

Pour toute demande d'inscription d'enfants provenant de communes extérieures, est disponible également le formulaire de demande de dérogation scolaire.

Le dépôt des dossiers s'effectue au service Education de la Mairie (34-36 Avenue Jean Moulin) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Une permanence supplémentaire se tiendra tous les jeudis de 17 h à 18 h au mois de mai et au mois de juin. Plus d'informations par mél : ecole@ville-drap.fr / ou par téléphone : 04 97 00 06 30.



Alice Rozée, l'ostéopathie tout en douceur

certaines anticipent, à l'image de ceux qui ont un effort physique à faire ou qui veulent passer de bonnes vacances...

Alice, venue de Guadeloupe, s'est formée à l'école Atman « C'est la seule dans la région. Monsieur Atman est dans la tourmente mais je n'ai jamais eu de problèmes avec lui ». Elle n'a plus quitté la métropole. Devenue maman, elle se lance dans une nouvelle formation avec Sonia Krief, la fondatrice de la « Thalasso Bain Bébé » et devient patricienne de la spécialité. « L'objectif est d'aider les parents à s'en sortir avec des bébés stressés dans l'eau. A l'hôpital on nous apprend à donner

un bain en quelques minutes, en faisant entrer et aussitôt sortir le bébé de l'eau. Or le bain est l'environnement qui se rapproche le plus du ventre de la maman... Je vais m'investir un peu plus pour aider les parents, ça m'intéresse...» Alice, anciennement installée avenue De Gaulle a changé de cabinet pour être plus à l'aise et pouvoir créer une pièce dédiée aux nouveaux nés...sans toutefois délaisser les adultes. « *Je veux du bien à l'être humain dans sa globalité !* »

26 bis, Avenue Jean Moulin « Le Cosy » Entrée A – 06340 Drap - 06 16 09 35 93 sur RDV uniquement.



Alice Rozée propose ses services d'ostéopathe à Drap depuis 2011 aux bébés, enfants et adultes.

« *J'utilise des techniques douces: je ne fais pas craquer les articulations, je n'utilise pas la force. Mes séances durent 45 minutes minimum parce que mon but est d'enlever les blocages dans le corps. Pour y arriver, j'écoute les personnes qui parfois se confient, je pose des questions pour trouver l'origine du mal. On explique les choses... Avec la médecine, s'ils ont mal au genou, on leur soigne le genou et c'est tout... Mais si je vois qu'il y a un gros problème comme une entorse, une sciatique, je réoriente et je délègue, cela fait partie de mon métier. Le but est que les personnes aillent mieux ».* Alice accueille des personnes qui souffrent le plus souvent, mais

Claire Mattei, la communication avant tout

Claire Mattei s'est installée en tant que thérapeute familiale, conjugale et individuelle en janvier 2020 à Drap.

« *J'ai exercé 15 ans le métier d'éducateur spécialisé dans un service d'aide éducative à domicile à la Fondation de Nice dans le cadre de la Protection de l'enfance. Nous cherchions des partenaires dans la vallée et il y en avait peu c'est pourquoi, quand j'ai décidé de me tourner vers la thérapie je me suis installée à Drap. Beaucoup de mes clients m'ont dit qu'ils cherchaient dans le secteur et qu'ils ne trouvaient pas... »* Claire propose des thérapies qui s'inspirent de

l'approche systémique (courte, entre 6 mois et un an et demi maximum). « *Je ne suis pas psychologue, si je suis face à la dépression j'oriente la personne. Mon but est d'aider les personnes à pouvoir se sentir mieux dans leurs relations, à communiquer plus facilement, à pouvoir mieux se comprendre. Par exemple, j'aide les parents à avoir plus confiance en eux, les personnes à développer et même révéler leurs compétences. J'encourage les discussions et les échanges avec l'autre. Je les traduis car, quand on ne communique pas assez, on pense à la place de l'autre et on se trompe... »* explique Claire. Elle



s'est notamment formée auprès de Réseaux et famille pendant 4 ans. Elle s'est aussi familiarisée avec les thérapies boîtes, centrées sur les solutions. « *Je me suis tournée vers ce métier car j'ai travaillé auprès d'enfants et d'ados et cela me plaisait beaucoup. Je me suis rendue compte que toute situation peut amener à des difficultés et que tout seul on n'arrive pas à se décaler, à avoir une autre vision... Pour exercer ce métier, il faut être dans le non jugement, la bienveillance, l'écoute active et le respect inconditionnel ».* Autant de qualités que vous trouverez chez Claire, poussez la porte de son cabinet ! Rapprochez-vous d'elle ! **26 bis, Avenue Jean Moulin « Le Cosy » Entrée A – 06340 Drap - 06 08 47 82 89**



Des entreprises mobilisés pour les associations

La Ville de Drap met gracieusement à disposition des associations un minibus pour leurs déplacements pour les besoins de leurs activités. Son usage est financé par la publicité apposée sur la carrosserie et renouvelée tous les deux ans. La Municipalité remercie les 13 entreprises qui participent à cet effort :

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| Cor'Eve (Drap) | Fried Murielle (Peille) |
| Drap Medical Santé (Drap) | Lafarge Holcim Ciments (Contes) |
| ETS Fossat (Nice) | Power Distribution SARL (Drap) |
| Ets Maistre (Drap) | Provençalpes – SARL JBK (Blausasc) |
| France Elagage (Drap) | |



- | |
|---------------------------------|
| Restaurant L'Authentique (Drap) |
| Saniclim Azur SARL (La Trinité) |
| SARL Déco Literie (Blausasc) |
| SARL SIC (Drap) |

Azur Bike Event, une école de VTT qui monte dans les tours

L'école de VTT de Drap a ouvert à la rentrée scolaire de septembre 2020 et la crise sanitaire n'a pas perturbé ses activités.

Tous les mercredis, entre 10 h et 12 heures, des enfants, du CP au CM2 mettent leurs casques et partent en balade, pour apprendre ou améliorer leur technique.

« Ils sont issus de toute la Vallée du Paillon. Nous accueillons aussi bien des filles que des garçons. Certains d'entre eux ont commencé débutants et ils arrivent à progresser techniquement et physiquement » se réjouit Joris Bagnol, responsable de l'école. « Notre objectif est de donner aux jeunes le goût du vélo et de proposer une activité VTT dans la

Vallée ».

Il dévoile les projets de l'association : « À la rentrée, nous allons ouvrir un créneau pour les collégiens le mercredi après-midi. Nous souhaitons organiser des journées portes ouvertes pour grossir les rangs de l'école et compter toujours plus de passionnés et proposer des stages pour les compétiteurs ». En parallèle, Joris Bagnol est responsable et membre du Team Bagnol JO.WE Omega qui parcourt la France et le Monde pour participer aux compétitions nationales et internationales.



Drap Gym en deuil

Drap Gymnastique, l'une des associations majeures de la commune, vit des jours difficiles.

Pour des raisons sanitaires, le club a suspendu ses activités depuis presque un an. Plus de saltos, plus de roulades sur les tapis du gymnase. Les athlètes ont également déserté les agrès. Si l'équipe dirigeante reste confiante, soudée et motivée, le club est en sommeil.

Son Vice-président, Yann Beunard, lui, ne se reveillera malheureusement plus. Victime

de son autre passion, les sports extrêmes. « Ses deux filles étaient inscrites au club. Yann fut d'abord notre entraîneur. Il était toujours présent dans les manifestations que nous organisons. Souriant, investi. Il est devenu Vice-président en 2015. Je l'appréciais beaucoup témoigne Jean-Marc Tallone, le Président de Drap Gym.

À sa famille, ses proches, la Municipalité de Drap présente ses condoléances attristées.

Retrouvez le répertoire des associations sur www.ville-drap.fr

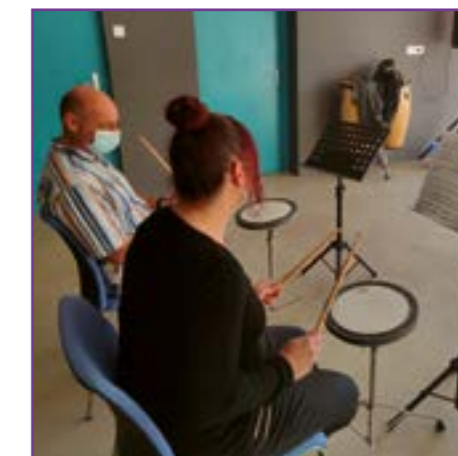
Le centre culturel fait rayonner la culture malgré la crise



Ouvert en novembre 2019, le Centre culturel des Gras, proposait des cours de musique et des expositions temporaires.

Mais son potentiel a à peine eu le temps de s'exprimer qu'il fallait déjà fermer ses portes, crise sanitaire oblige. La deuxième saison devait être une étape dans son développement. De nouveaux cours, de nouveaux élèves. Adultes et enfants ont été nombreux à apprécier le maintien des cours de musique et l'introduction de cours de théâtre et de BD Manga. Mais l'histoire s'écrit en pointillé car il a fallu de nouveau fermer les portes du Centre culturel lors du deuxième confinement.

Le Centre culturel a ré-ouvert le 4 janvier, pour le plus grand bonheur de ses élèves...



Quand les services municipaux travaillent en synergie...

Les services municipaux sont accoutumés à travailler main dans la main et ils le font d'autant plus volontiers quand il s'agit de la sécurité des administrés. En février, la Police rurale, le Service de l'eau et le Service de la Voirie se sont mobilisés pour sécuriser les abords de la route de l'Ubac. Des arbres et des souches menaçaient en effet de causer des dommages.



Le travail d'extension du cimetière se poursuit

Les délibérations sont votées, les demandes de subventions sollicitées et les démarches administratives bien engagées, cela fait plusieurs années maintenant que ce projet municipal est en réflexion. Les études de sol ont validé la faisabilité de cette extension permettant de répondre à une attente de la population. A terme, ce sont plusieurs dizaines d'emplacements toutes confessions confondues qui seront réalisées.



Le Plan de Rimont sécurisé

Après l'entrée Nord du village et celle de La Condamine, c'est au tour du Plan de Rimont de bénéficier de travaux de mise en sécurité de la voirie.

Pris en charge par le Conseil départemental, ils ont abouti à un élargissement de la chaussée et la création d'îlots.

À LA TRIBUNE

Liste "Drap Avenir"

Chères Drapoises, Chers Drapois,
Le dernier conseil municipal était l'occasion de faire vivre le monde associatif en soutenant financièrement ces structures essentielles à la vie de nos jeunes et de nos aînés.

Ces organisations, comme l'O.M.J.C.L ou bien l'ADMR, nécessitent un investissement humain et financier, afin de mener à bien leurs projets auprès de la population.

Il semble pourtant que les membres de l'opposition n'aient pas pris toute la mesure de cet enjeu en refusant catégoriquement de participer au vote du budget alloué aux différents réseaux associatifs.

Cette attitude irresponsable démontre encore une fois leur incompétence et souligne leur manque de respect envers les fondateurs de ces divers tissus associatifs, à l'instar de Jean NEGRO, fondateur de l'ADMR et personnage emblématique de votre village.

C'est donc sans la participation de l'opposition que le Maire et son équipe ont plus que jamais soutenu le monde associatif Drapois.

Liste "Drap Ensemble"

Chères Drapoises, Chers Drapois,
Parce que le Maire nous reproche de ne faire aucune proposition, en voici une qui concerne tous les drapois du centre village et des collines : sécurité et embouteillages aux abords de l'école R. Knecht. Nous proposons de modifier le sens du bld Stalingrad de la traverse des écoles au pont de Cantaron. Ainsi, les conducteurs qui emprunteront cette traverse à l'issue du dispositif actuel (Plan Vigipirate), pourront soit tourner à gauche, soit à droite pour remonter le bld Stalingrad. Cette modification empêcherait certains conducteurs de quitter la pénétrante au rond-point de Cantaron pour emprunter à vive allure le bld Stalingrad afin de gagner quelques minutes de route. Cela aurait pour intérêt de fluidifier les passages de véhicules aux heures de pointe, désengorgerait les abords de l'école et sécuriserait cet axe pour les piétons.

Site : www.drapensemble.fr . Facebook : Drap Ensemble

Conseiller municipal indépendant

Texte non communiqué

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
les lundis, mardis, mercredis,
jeudis & vendredis
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00,
les samedis de 9H00 à 12H00

SERVICE URBANISME
Horaires :
lundi de 8H30 à 12H00
mardi de 13H30 à 17H00
jeudi de 8H30 à 12H00
Tél : 04 93 00 06 30
Mail : urba2@ville-drap.fr

SERVICE C.C.A.S.
Tél : 04 93 00 06 31
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP
28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h00 à 12h00 & de 13h30 à 17h
17h00
Et un samedi sur deux, de
9H00 à 12H00

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverte du mardi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance
au village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

NUMEROS D'URGENCES

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49
Eau, assainissement
06 15 50 43 60
Voirie Mairie
06 11 61 57 86
Astreinte élus
06 13 20 57 14
Gendarmerie
04 93 54 95 44
Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 16 février à l'Espace Jean Ferrat, crise sanitaire oblige

***Finances** : dans le cadre du plan de relance, les élus ont autorisé Monsieur le Maire à demander des subventions pour le projet d'Atlas de la biodiversité communale en partenariat avec les écoles. Les élus ont décidé d'adopter la convention d'objectifs avec le Comité des œuvres sociales de Drap et d'effectuer le versement de la subvention.

Les élus ont adopté le budget primitif de la commune et de la régie de l'eau. Ils ont décidé de demander une subvention auprès du Conseil départemental pour les dépenses liées à la Covid-19.

***Administration générale** : les élus ont accordé une subvention aux associations Nouvelles générations départementales et les Amis du rail.

***Régie de l'eau** : Les élus ont autorisé Monsieur le Maire à demander des subventions pour le renouvellement de canalisations : de refoulement d'eau potable entre le réservoir de l'Ubac et celui de Sainte Catherine, de la canalisation de distribution d'eau potable entre le plan de Rimont et l'entrée du village de Drap, des canalisations principales de distribution d'eau potable du centre village. Il en est de même pour l'extension du réseau d'assainissement collectif entre Croves et Concas

***Urbanisme** : Les élus ont instauré une redevance d'occupation du domaine public. Ils ont autorisé Monsieur le Maire à réaliser, toutes les démarches nécessaires à l'extension du cimetière

*Les élus ont décidé de mettre en œuvre la Protection fonctionnelle et juridique du Maire.

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville, www.ville-drap.fr onglet mairie rubrique délibérations.

P.L.U. : vers la fin de la révision

Engagée depuis 2016, la révision générale de la réglementation d'urbanisme s'achève. Très prochainement les élus débattront du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui vous sera présenté en Réunion Publique, le Mercredi 21 avril à 16h à l'Espace Jean-Ferrat (Places limitées en respect des obligations sanitaires).

Cette version remplace le P.A.D.D. débattu en 2018 en conséquences de l'annulation du S.C.O.T. du Pays des Paillons.

Les Drapois commémorent...



Vendredi 19 avril,
Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La prochaine cérémonie au Monument aux morts aura lieu le dimanche 25 avril à 11 heures, pour la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation.

Le Moulin bientôt en service

En cours de réhabilitation, le moulin de Drap, fleuron du patrimoine culturel du village n'en reste pas moins utilisable. La Municipalité a souhaité en effet le mettre à disposition des Drapois afin qu'ils puissent tirer profit de leurs olives. Il sera prêt pour la prochaine saison...



Encombrants : agissez pour un village propre

Il est interdit de déposer les encombrants dans toute la commune sous peine d'une amende de 1500 €. Une solution gratuite s'offre aux administrés : la déchetterie. (Route des Croves à Drap, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité).

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1er samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (04 97 00 06 30) ou de la mairie annexe (04 93 91 69 90).

Accueil des nouveaux résidents

Vous venez de vous installer sur la commune? La Municipalité à l'habitude de vous réserver une matinée de rencontre fin janvier. Au programme présentation de vos élus, des services municipaux et échanges autour du verre de l'amitié. Avec la pandémie, elle n'a pas pu avoir lieu alors faites vous connaître en Mairie principale ou en Mairie annexe, par téléphone ou mél respectivement au 04 97 00 06 30 - accueil@ville-drap.fr ou 04 93 91 69 90 et mairie.annexe@ville-drap.fr

Service de l'Eau

Le Service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du Conseil Municipal).

Permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Une médiatrice à Drap

Lors d'un litige, la médiation consiste à avoir recours à un tiers : le médiateur est une personne qualifiée (formée aux techniques de la Médiation), neutre, indépendante et impartiale. Un système destiné à favoriser le règlement du litige par les parties elles-mêmes, qui peut être entrepris avant, pendant, ou encore après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Contactez Claude Pellissier Perrin, Médiateur Judiciaire près la Cour d'appel et Tribunal Administratif de Nice !

Contact : claudPELLISSIERPERRIN@sfr.fr – 06 34 29 79 88.

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - MAIRE DE DRAP

Photos, rédaction, Infographie : Service Communication

Imprimé à 3000 exemplaires - Imprimerie Henri - La Trinité - Site : www.ville-drap.fr

JE BOUGE À DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

NAISSANCES :

Félicitations aux parents de

Marlone Munier le 22 décembre,
Djenna Rakkal le 18 janvier,
Kylan Nardin et Alessio Tutzer le
19 janvier,
Mei Courtois le 31 janvier,
Hugo Di Napoli le 8 février,
Lucho Vitali le 15 février

MARIAGES :

Maëva Fernandez et
Jonathan WESSELS le 20 mars

Félicitations aux époux !

DECES :

Condoléances à la famille
de :

Angèle Cervel épouse Riou
le 18 décembre,
Christiane Lebrun épouse Bedos
le 19 décembre
Antonin Marsili le 20 décembre,
Françoise Boriosi Veuve Orizet
le 1er janvier,
Juan Lledos le 5 janvier,
Chantal Martinez épouse
Maniscalco le 6 janvier,
Marc Prainito le 7 janvier,
Yvonne Plent le 8 janvier,
Jeannine Maccio Veuve Tristant
le 14 janvier,
Jean Prudent le 13 janvier,
Paulette Fromentin Veuve
Cortegiani et Carmen Perrot
le 18 janvier,
Augustine Humbert Veuve Testori
le 23 janvier,
Rita Bosco Veuve Carrion
le 24 janvier,
Sylviane El Kaim épouse Sosnowski
le 25 janvier,
Jean Carletto et Joseph Ginines
le 26 janvier,
Marcel Fine le 27 janvier,
René Gilli et Simone Vautrin Veuve
Gamberoni le 28 janvier,
Yvonne Guala Veuve Lesaffre,
Paulette Ducrez
Veuve Gonzalez Todon
et Laura Pezzuti Veuve Furiani le
29 janvier
Yvette Galvin Veuve Ughetti
le 1er février
Clarisse Chiron Veuve Iacobbi,
Anne Péronnet Veuve Carbone et
Maryse Dalbera le 2 février, Pierre
Rioli le 4 février
Germaine Nicolino épouse Feral et
Armelle Beranard Veuve Druésne le
5 février
Josephine Albin Veuve Ricord
le 10 février
Joseph Saramito le 12 février,
Thérèse Casabianca Veuve
Chamignon le 14 février
Simone Roux épouse Malausséna
le 24 février
Josephine Bruno épouse Barral
le 10 mars

J,



DRAP, MON VILLAGE.

JE SOUTIENS SES PROFESSIONNELS

**POUR REMPLIR VOTRE FRIGO,
VOTRE DRESSING, FAIRE PLAISIR,
ENTRETENIR VOTRE VOITURE,
PENSEZ AUX COMMERCES DRAPOIS !**



CLICK AND COLLECT



LIVRAISON A DOMICILE

REPertoire des professionnels disponible sur www.ville-drap.fr